

Prévention de Risques liés à l'Activité Physique Industrie Bâtiment Commerce

Public : Tous les salariés dans des entreprises, opérateurs et agents des secteurs de l'industrie, du commerce et du bâtiment, privés ou publics.

Prérequis : aucun

Suivi de la formation :

- sessions sur Forprev
- feuille d'émargement
- attestation fin de formation
- épreuve certificative INRS
- questionnaire de satisfaction

Méthodes et moyens

pédagogiques :

- partie théorique présentée en vidéo-projection avec exposés interactifs, fiche outil d'observation et analyse de situation de travail au plus proche de l'activité du salarié
- partie pratique avec démonstration, mises en situation pour port de charge, analyse de situation de travail
- animation par un formateur certifié et habilité INRS/Carsat
- accessible aux personnes handicapées

Durée : 14 heures de face à face pédagogique

Participants : groupe de 4 à 10 personnes.

Dates et Horaires : dates et horaires à définir avec le client, en intra, après validation du devis.

Tarif : selon devis joint.

Lieu : en intra dans vos locaux

Objectifs :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou établissement.
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur la connaissance du fonctionnement du corps humain, identifier les différentes atteintes à la santé encourues.
- Participer à la maîtrise des risques dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

Programme

Théorie

- Les accidents du travail et les maladies professionnelles, les enjeux juridiques, humains, sociaux et économiques.
- La prévention : son intérêt, les acteurs.
- Le mécanisme d'apparition du dommage : danger, situation de travail dangereuse, risques, dommages.
- Les principaux éléments de l'anatomie et de la physiologie de l'appareil locomoteur.
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur, les TMS (troubles musculo-squelettiques)
- Les différents facteurs de risques : biomécaniques, psychosociaux et environnementaux.

Pratique

- L'observation de sa situation de travail réelle: description des éléments, recherche des dangers.
- L'analyse de la situation et les propositions d'améliorations techniques, organisationnelles et humaines,
- La remontée des informations aux personnes concernées
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort: exercices, transpositions et applications dans le travail
- Les équipements mécaniques et aides à la manutention

Validation :

L'inscrit a suivi la formation dans sa totalité.

Il a validé l'épreuve certificative obligatoire prévue par l'INRS : analyse écrite de 40 min d'une situation de travail à partir d'une photo ou vidéo et d'un texte.

Le certificat Acteur PRAP IBC est valable 2 ans et fait l'objet d'un MAC pour renouveler le certificat.

En 2021

Taux de satisfaction des stagiaires : 99%

Taux de réussite des stagiaires : 100%